

Image not found or type unknown



Conformité électrique appartement en location

Par **friendsdriver**, le **15/06/2009** à **21:17**

Bonjour, rnvoila nous avons pris part dans notre logement la semaine dernière apres de nombreux problemes et une grande négociation avec le propriétaire.rnCependant notre gros soucis concerne l'électricité.rnLe tableau est tres resent et comporte bien un différentiel 30mA. Mais aucune prise n'est relié à la terre....Ceci est t'il une obligation???rnDe plus est t'il vrai que des qu'il fond une intervention sur l'électricté ils doivent se conformé au norme???comme dans mon cas car ils doivent changer des prises et interrupteur cassé.rnrnDerniere question : si jamais ceci n'est pas conforme vers quels organisme je peux me retourner???rnJe vous remerciement d'avance. Cordialement.